



1^{er} TOUR DU FESTIVAL FOOT U13

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017

Toutes les équipes sont convoquées entre 12h45 et 13h.
Le début du rassemblement est fixé à 13 h 15 (jonglerie à 13h15, 1^{ers} matchs à 13h30).



RÈGLEMENT

- Art 1 :** Toutes les équipes U13 participent automatiquement à la Coupe U13 : toutes les équipes 1 en Festival Foot U13 et toutes les équipes 2-3-4 en Coupe du District U13.
- Art 2 :** Les équipes ont été réparties par la Commission des Jeunes en poules de 4 ou 5 équipes. Dans chaque poule, formule « championnat » ; toutes les équipes doivent se rencontrer.
- Art 3 :** Durée des matchs : Poule de 4 équipes : 1 x 20 minutes
Poule de 5 équipes : 1 x 15 minutes
- Art 4 :** Attribution des points : Victoire : 4 points - Défaite : 1 point - Match Nul : 2 points.
- Art 5 :** En cas d'égalité à la fin des matchs de poules, c'est l'épreuve de jonglerie qui départagera les équipes (addition des 8 meilleurs qui ont réalisé le meilleur total « pied fort + tête »).
- Art 6 :** **DÉFI TECHNIQUE : ÉPREUVE DE JONGLERIE**
Toutes les équipes doivent effectuer une épreuve de jonglerie avant le début des rencontres.
But de l'épreuve : Effectuer 50 jonglages pied fort et 30 jonglages têtes.
✓ Chaque éducateur prend en charge les enfants d'un autre club avant le début des rencontres.
✓ Départ du ballon au pied pour les jonglages pied fort ; à la main pour les jonglages tête
✓ 2 essais par joueur - les surfaces de rattrapages ne sont pas autorisées
✓ 1 contact seulement = essai non comptabilisé (possibilité de recommencer)
- Art 7 :** **QUALIFICATION**
- **Festival Foot U13** : le 1^{er} de chaque poule et les 14 meilleurs 2^{èmes} aux jonglages (soit 32 équipes) seront qualifiés pour le 2^{ème} tour du Festival Foot U13. Les autres équipes seront reversées directement au 2^{ème} tour de la Coupe du District U13
 - **Coupe du District U13** : le 1^{er} de chaque poule et les 9 meilleurs 2^{èmes} aux jonglages (soit 23 équipes) seront qualifiés pour le 2^{ème} tour de la Coupe du District U13. Les autres équipes seront reversées en Challenge du District.
- Art 8 :** Toute équipe absente sera éliminée pour le reste des Coupes U13 (Festival Foot, Coupe du District, Challenge de District).
- Art 9 :** Le règlement est celui du Foot à 8. Tout litige non prévu par le règlement sera examiné par la Commission des Jeunes du District.
- Art 10 :** Le club recevant à la charge de retourner les fiches d'organisation dès que possible au secrétariat du District de Football de la Mayenne.

La commission des Jeunes.

Pour info : prochain tour de Coupe U13 prévu le samedi 17 mars 2018.